

LE RÔLE DU CANADA AU SEIN DU COMMONWEALTH

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, hier, l'évêque Tutu a exprimé un vif mépris à l'égard de l'intervention américaine, citée comme exemple par le collègue du premier ministre. Le premier ministre refuse-t-il de se rallier à l'avis des Sud-Africains opprimés selon lesquels de sévères sanctions sont nécessaires, même si elles impliquent un sacrifice de leur part? Nous devons imposer des sanctions obligatoires et faire preuve, lors de la conférence du Commonwealth, du leadership qu'attend de nous la collectivité noire de l'Afrique du Sud.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme l'a déclaré le très honorable premier ministre, je dois faire une autre déclaration sur l'Afrique du Sud vers la fin de la semaine. Cependant, je puis vous dire dès à présent que notre participation au Commonwealth et l'influence que nous y exerçons constituent, selon le gouvernement du Canada, l'un de nos principaux atouts, ce qui contribuera peut-être à mettre un terme à un régime tout à fait inadmissible en Afrique du Sud. Nous devons à cette fin user patiemment de cette influence, et c'est bien ce que nous comptons faire.

* * *

L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ SYDNEY STEEL—LE PROJET DE MODERNISATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le 17 mai, je lui ai demandé quand le gouvernement fédéral allait annoncer à la population de Sydney la date à laquelle débutera la deuxième phase des travaux de modernisation de la société Sydney Steel. Il a répondu «Très bientôt», ce jour-là. Je veux lui poser la même question aujourd'hui, le 10 septembre. Quand l'annoncera-t-on? Donnez-nous une date précise.

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Encore plus tôt, monsieur le Président.

Mais j'ajouterais à l'intention du député que j'ai eu hier l'occasion de parler au premier ministre Buchanan de la Nouvelle-Écosse à ce sujet. Nous avons convenu de nous rencontrer la semaine prochaine pour discuter, tout d'abord, d'un rapport qui nous a maintenant été remis au sujet des solutions de rechange concernant la Sydney Steel. Je pense que nous serons en mesure d'annoncer une décision, je le répète, encore plus tôt.

LA DATE D'UNE ANNONCE

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, l'entretien avec le premier ministre Buchanan aura les mêmes résultats que les précédents. Quand le ministre annoncera-t-il l'approbation de la seconde phase des travaux de modernisation de la société Sydney Steel? Donnez aux gens une date précise. Cessez de les mener en bateau.

Privilège—M. Turner (Vancouver Quadra)

● (1500)

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Le député le sait, monsieur le Président, cette affaire n'est pas purement fédérale, elle concerne aussi le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Je suis en consultation avec le premier ministre provincial, et après cet entretien nous serons beaucoup mieux en mesure de répondre en donnant la date à laquelle pourraient débiter les travaux dont parle le député.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions présentées par des députés le lundi 9 septembre 1985 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

Les pétitions que le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) a présentées en les déposant auprès du greffier de la Chambre respectent elles aussi les exigences du Règlement quant à la forme.

La pétition que le député de Peace River (M. Cooper) a présentée en la déposant auprès du greffier de la Chambre ne respecte pas les exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

Monsieur le Président: J'ai reçu préavis de la question de privilège, si je ne me trompe, du très honorable chef de l'opposition (M. Turner).

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je soulève la question de privilège. Je ne me serais pas mêlé de savoir si la Société pour l'expansion des exportations avait confié des affaires juridiques à Sam Wakim, l'ancien camarade de classe du premier ministre à Saint-Xavier, si le premier ministre (M. Mulroney) n'était pas intervenu gratuitement comme il l'a fait pour suggérer ou sous-entendre que, quand j'exerçais le droit dans le privé, le gouvernement fédéral confiait des affaires juridiques au cabinet dont j'avais l'honneur d'être l'un des associés. Il se trouve que ce n'est pas exact. Je n'ai jamais cherché à me faire confier des affaires par le gouvernement canadien quand j'exerçais le droit, et on ne m'en a pas confié. Je tiens à ce que le premier ministre le sache bien.

Je voudrais aussi que la Chambre comprenne que la connotation de la question du premier ministre en réponse à mon collègue, le député de York South-Weston (M. Nunziata), quand il a demandé si le député avait téléphoné ou demandé des informations à des cabinets juridiques de Toronto, montre bien que le premier ministre en savait plus sur la question qu'il n'a bien voulu le dire à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!